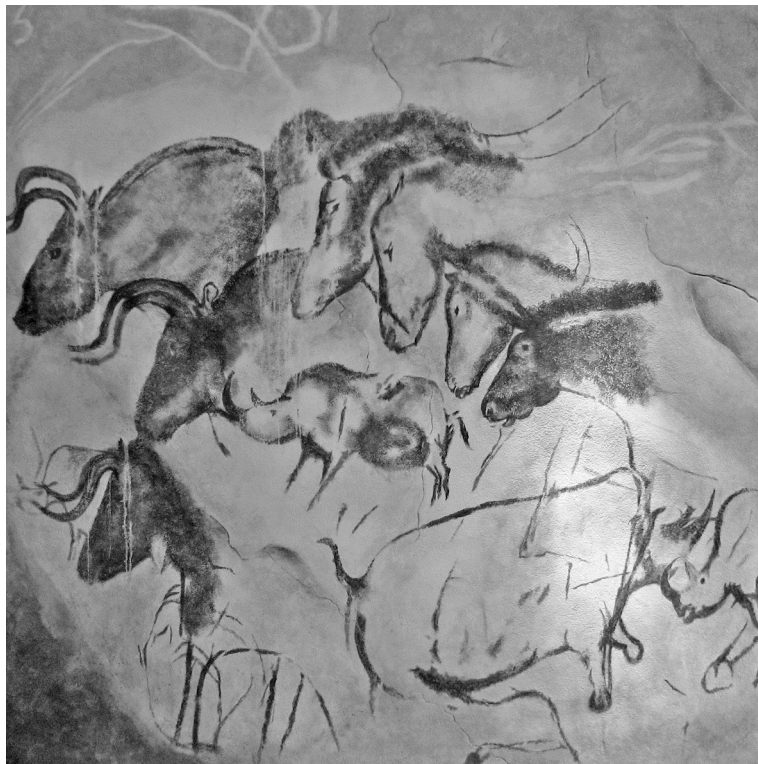


La grotte Chauvet

Les peintures de cette grotte sont vieilles de plus de 30 000 ans!



(1) Hélas, vous ne pourrez jamais visiter la grotte Chauvet que des spéléologues ont découverte en décembre 1994. Elle est en effet interdite au public depuis sa découverte. Une protection que les autorités ont estimée nécessaire pour ne pas répéter l'erreur de la grotte de Lascaux. Ouverte au public en 1948, cette grotte a été rapidement colonisée par de minuscules algues, qui se sont mises à détruire peu à peu les peintures préhistoriques. Ce sont surtout les centaines de visiteurs quotidiens qui en sont la cause: en respirant et en transpirant, ils ont fait monter la température à l'intérieur de la grotte. Tout cela a créé des conditions favorables à la

20 multiplication des algues. Résultat: les autorités ont décidé de fermer la grotte en 1963, avant que les peintures murales ne subissent des dommages irréparables. Aujourd'hui, les scientifiques sont les seuls à pouvoir pénétrer dans la grotte Chauvet.

(2) Heureusement, dans trois ans on pourra se promener dans sa réplique. Une copie fidèle présentera sur 35 000 m² les peintures les plus belles dans un décor en tout point identique à la grotte originale. On pourra y admirer de très belles peintures, par exemple des lions et des chevaux. Et, pour que l'illusion soit parfaite, les visiteurs sentiront la fraîcheur, l'humidité et les odeurs de

la version originale de la grotte
40 Chauvet. Autrefois, toutes ces images
étaient vues à la lumière d'une lampe
torche.

(3) La réplique montre un monde à
jamais disparu. Celui des animaux
45 extraordinaires qui habitaient, il y a
30 000 ans, sur le territoire français:
des espèces qui n'existent plus
aujourd'hui, comme les lions et les
ours des cavernes, les rhinocéros
50 laineux, les mammouths. Les
peintures nous permettent de mieux
comprendre l'environnement dans
lequel vivaient nos lointains ancêtres.

(4) Mais pourquoi ont-ils peint ces
55 animaux? Ce n'était pas pour décorer
les grottes, car on sait qu'ils n'y
habitaient pas. Bien sûr, cette

pratique avait une signification. Des
anthropologues ont interrogé des
60 peuples d'Afrique du Sud connus
sous le nom de «Bushmen», dont les
ancêtres peignaient des animaux
dans des grottes. Selon eux, ces
peintures rendaient plus facile le
65 contact des sorciers avec les esprits
des bêtes sauvages, auxquels les
Bushmen attribuent des pouvoirs
surnaturels, comme celui de guérir.
Selon le préhistorien Jean Clottes, les
70 artistes préhistoriques peignaient
pour les mêmes raisons que les
Bushmen. Mais c'est seulement une
hypothèse qui a provoqué de vifs
débat dans la communauté scienti-
75 fique, parce qu'elle sera difficile à
vérifier...

*d'après Science et vie junior,
septembre 2011*

Tekst 9 La grotte Chauvet

- «vous ne pourrez jamais visiter la grotte Chauvet» (lignes 1-2)
- 1p 33 Pourquoi est-ce que la grotte Chauvet est fermée au public selon le premier alinéa?
- A Parce que dès sa découverte, les autorités ont décidé de destiner cette grotte à des recherches scientifiques.
 - B Parce que les scientifiques ont montré que les visiteurs ne supporteraient pas les températures élevées dans cette grotte.
 - C Pour empêcher la multiplication rapide d'algues dans cette grotte qui pourraient nuire aux peintures murales préhistoriques.
 - D Pour rendre plus faciles les travaux de restauration proposés par les spéléologues qui ont découvert cette grotte.
- 1p 34 Qu'est-ce qu'on lit sur la réplique de la grotte Chauvet au 2ème alinéa?
- A Elle a ouvert ses portes au public il y a quelques années.
 - B Elle est beaucoup plus belle que la grotte originale.
 - C Elle ne peut être visitée qu'à l'aide d'une torche.
 - D Elle ressemble en tout à la grotte originale.
- 1p 35 Laquelle ou lesquelles des constatations suivantes est/sont vraie(s) d'après le 3ème alinéa?
- 1 Les peintures de la réplique montrent des espèces animales menacées aujourd'hui.
 - 2 Les peintures de la réplique montrent des espèces animales qui ont disparu à jamais.
- A La première.
 - B La deuxième.
 - C Les deux.
 - D Aucune.
- «Mais pourquoi ont-ils peint ces animaux?» (regel 54-55)
- 1p 36 Wordt in de vierde alinea overtuigend aangetoond waarom vroeger in de grot van Chauvet deze schilderijen zijn aangebracht?
Begin je antwoord met 'ja' of 'nee', en citeer de eerste twee woorden van de zin waarop je je antwoord baseert.

Bronvermelding

Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.